

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

MAIRIE
DE
CADENET
84160 Cadenet

N° 2 / 2024

Session du 19 février 2024

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE 19 février
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de février sous la
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 13 février 2024

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX
JACQUEME, JAUBERT, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS
DE LACENNE, JAUMARY, DUVAL, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY,
SCHOFFIT, RIPERT, BASTIE, SEVE, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN,
SLAVICEK, VEVE, MICHAUX ;

Secrétaire de séance : Valérie GRANGE

Absents :

Absents excusés : BERGE

Procurations :

Mme BERGE

a donné procuration à Mme LAVOREL

MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que conformément à l'article L 2121-22 du Code
Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal fixe les commissions et désigne
les conseillers devant siéger dans chacune d'elles.

Les commissions municipales sont des organes d'instructions chargés de l'étude et de
l'élaboration des dossiers soumis au Conseil Municipal.

Vu la délibération n° 68/2023 en date du 18 septembre 2023 modifiant la composition des
commissions municipales,

Considérant que Monsieur Bruno VOREUX conseiller municipal a démissionné en date du
18/12/2023.

Considérant que le conseiller municipal démissionnaire est remplacé automatiquement par
le candidat venant sur la liste déposée immédiatement après le dernier élu (article L.270 du
Code électoral), Madame MICHAUX Françoise remplacera Monsieur Bruno VOREUX.

Il est rappelé que le Maire est Président de droit des commissions municipales et que le
vice-président de commission, lorsque le maire est absent ou empêché, convoque et préside
les séances (article L 2121-22 CGCT).

Monsieur le Maire rappelle que les commissions ont été constituées en permettant une représentation proportionnelle de la minorité élue.

Il convient donc de procéder à la modification de la composition des commissions municipales suivantes :

Président de droit de toutes les Commissions : Jean Marc BRABANT

Commission Communication : 7 membres

Liste majoritaire – 5 membres : Valérie GRANGE, Fabrice RIPERT, Monique LEROY, Françoise RAOUX-JACQUEME, Florent MARTIN

Liste minoritaire – 2 membres : Françoise MICHAUX, Sabine DEBIT

Commission Finances : 8 membres

Liste majoritaire – 6 membres : Pierre LORIEDO, Marc JAUBERT, Valérie GAUDELET-SANHADJI, Valérie BOISGARD – Nicole BOY-COURROUX, Valérie GRANGE

Liste minoritaire – 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Laurent VEVE

Commission Education – Enfance – Démocratie Participative : 8 membres

Liste majoritaire – 6 membres : Valérie GAUDELET-SANHADJI, Valérie GRANGE, Delphine LAVOREL, Emilie BASTIE, Valérie BOISGARD, Florent MARTIN

Liste minoritaire – 2 membres : Laurent VEVE, Françoise MICHAUX

Commission Culture – Patrimoine : 7 membres

Liste majoritaire – 5 membres : Valérie BOISGARD, Monique LEROY, Anne Marie DE LAURENS DE LACENNE, Martine SLAVICEK, Delphine LAVOREL,

Liste minoritaire – 2 membres : Isabelle SEVE, Françoise MICHAUX

Commission Vie Economique – Tourisme – Environnement : 9 membres

Liste majoritaire – 7 membres : Marc JAUBERT, Marc DUVAL, Fabrice RIPERT, Stéphane SCHOFFIT, Emilie BASTIE, Annie BERGE, Elie JAUMARY

Liste minoritaire – 2 membres : Laurent VEVE, Sabine DEBIT

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le **22 FEV. 2024**

ID : 084-218400265-20240221-2024DELIB002-DE

Commission Urbanisme – Cimetière : 7 membres

Liste majoritaire – 5 membres : Marcello MANGANARO, Françoise RAOUX-JACQUEME, Stéphane SCHOFFIT, Serge ALBERTINI, Simon CAUSSARIEU

Liste minoritaire – 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Sabine DEBIT

Commission Travaux – Voirie – Bâtiments : 7 membres

Liste majoritaire – 5 membres : Pierre LORIEDO, Serge ALBERTINI, Simon CAUSSARIEU, Nicole BOY-COURROUX, Elie JAUMARY

Liste minoritaire – 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Isabelle SEVE

Commission Actions Sociales - Solidarité : 8 membres

Liste majoritaire – 6 membres : Françoise RAOUX-JACQUEME, Valérie GAUDELET-SANHADJI, Annie BERGE, Valérie BOISGARD, Serge ALBERTINI, Marc DUVAL

Liste minoritaire – 2 membres : Françoise MICHAUX, Isabelle SEVE

Les commissions suivantes restent inchangées :

Commission Vie Associative - Festivités : 9 membres

Liste majoritaire – 7 membres : Nicole BOY-COURROUX, Marc JAUBERT, Valérie GRANGE, Anne Marie DE LAURENS DE LACENNE, Martine SLAVICEK, Stéphane SCHOFFIT, Delphine LAVOREL

Liste minoritaire – 2 membres : Isabelle SEVE, Laurent VEVE

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les modifications apportées au sein des différentes instances et de modifier la composition des commissions municipales et de certaines instances.

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance

